



fédération
des industries
du **verre**



Communiqué de Presse

Paris, le 31 mai 2021



L'Assemblée Générale de l'ONU proclame 2022 « Année Internationale du Verre »

Les Nations Unies ont proclamé **2022 "Année Internationale du Verre"** en soulignant le rôle du verre dans les domaines scientifiques, économiques, artistiques et culturels. Le verre est essentiel à de nombreuses technologies vitales, il facilite la transition vers un monde plus durable et embellit nos vies.

Cette résolution des Nations Unies est un événement unique et historique pour le verre. C'est le résultat d'un long cheminement initié en 2018 rendu possible grâce au soutien de 1500 universités et centres de recherche, de sociétés savantes et d'associations, de musées, d'artistes, de fabricants et d'entreprises dans 79 pays et sur les 5 continents. La résolution formelle a été adoptée à l'Assemblée générale des Nations unies le 18 mai 2021.

L'Année internationale du Verre sera pour l'ensemble des acteurs français une chance unique de mieux faire connaître le verre, de mettre en avant nos métiers dans toute leur diversité, de valoriser nos savoir-faire et d'informer en particulier les jeunes générations sur notre matériau et toutes les perspectives qu'il peut offrir.

Aujourd'hui, commence donc la préparation de cette année 2022 avec la mise en place de très nombreux événements et animations à venir à travers la planète.

L'industrie verrière française regroupe des acteurs industriels de tout premier plan dans les différents domaines : les arts de la table, les emballages alimentaires, le flaconnage pour la

parfumerie cosmétique et la pharmacie, le verre plat, la laine de verre, la fibre de verre, les articles culinaires, les verres pour l'optique et la photonique, les bioverres et les verres spéciaux. S'appuyant sur un savoir-faire historique indéniable, cette filière est également innovante en termes d'économies d'énergie, de lutte contre le changement climatique et d'économie circulaire.

Par ailleurs, la recherche académique française est à la pointe de la recherche mondiale tant au niveau fondamental (nombre d'articles dans des journaux internationaux) qu'en nombre de brevets déposés. C'est ce qui confère au verre un potentiel d'innovation très important.

Depuis 2019, les gestes des savoir-faire verriers sont inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. De plus, plusieurs manufactures françaises sont reconnues comme étant des Entreprises du Patrimoine Vivant de la France. Et la France bénéficie également d'un grand nombre d'artistes verriers reconnus et présents sur l'ensemble du territoire.

L'ensemble des acteurs de la filière verre française sera au rendez-vous pour faire découvrir ce matériau unique, ses différents métiers et son incroyable potentiel d'innovation et de créativité. Cette année internationale du verre sera animée par les 4 organisations professionnelles et scientifiques qui représentent le verre en France, à savoir la Fédération des Chambres Syndicales des Industries du Verre, la Fédération du Cristal et du Verre, la Fédération Française des Professionnels du verre et l'Union pour la Science et la Technologie Verrières.

Jacques Bordat,

Président de la Fédération des Chambres Syndicales des Industries du Verre,

Jérôme de Lavernolle,

Président de la Fédération du Cristal et du Verre,

Denis Lépée,

Président de la Fédération Française des Professionnels du verre,

Daniel R. Neuville,

Président de l'Union pour la Science et la Technologie Verrières